

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention Activités physiques pour tous du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27 août 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
BP4ARA241159	Monsieur	ABDILLAH	Chad	24/12/2000	Marseille 5e Arrondissement
BP4ARA241157	Monsieur	BATTISTELLA	Mattéo	08/05/2003	Bourgoin- Jallieu
BP4ARA241152	Monsieur	BLANCH	Alexis	13/09/1999	Décines- Charpieu
BP4ARA241153	Monsieur	CASTILLO	Niccola	08/04/1999	Lasalle
BP4ARA241160	Madame	CATARINO	Jade	26/06/2005	Évry
BP4ARA241161	Madame	DA FONTE	Elora	20/07/2004	Chambéry
BP4ARA241154	Monsieur	DOMINGO	Daniel	04/09/1997	LUANDA ^
BP4ARA241155	Madame	KOCK	Eva	02/05/2004	Vaulx-en-Velin
BP4ARA241162	Monsieur	KOWALCZYK	Maxence	25/04/2004	Nancy
BP4ARA241163	Monsieur	MBAYE	Pape	16/06/1999	Chambéry
BP4ARA241156	Monsieur	MICHEL	Lucas	20/04/1998	Lyon 3e Arrondissement
BP4ARA241164	Monsieur	REQUENA	Matthieu	24/11/1999	Aix-les-Bains
BP4ARA241165	Monsieur	SINAPIN	Lilian	22/10/2002	Chambéry



MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA241158 Madame SOUBIELLE Audrey 02/06/1976 Perpignan BP4ARA241166 Monsieur TOLLEC Augustin 07/08/2004 Annecy BP4ARA241167 Monsieur **TRIGO** Hugo 16/02/2005 Saint-Martind'Hères

Article 2. - Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 06/09/2024

Pour le Recteur de région académique, le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER